

## 9 - LES PÉRIODES DES MUTATIONS

La période des mutations ordinaires est ouverte du lundi 19 mai 2014 au samedi 14 juin 2014.

Mutations ordinaires : du 19 mai au 14 juin 2014.

Mutations ordinaires Pro A – Pro B : du 19 mai au 14 août 2014.

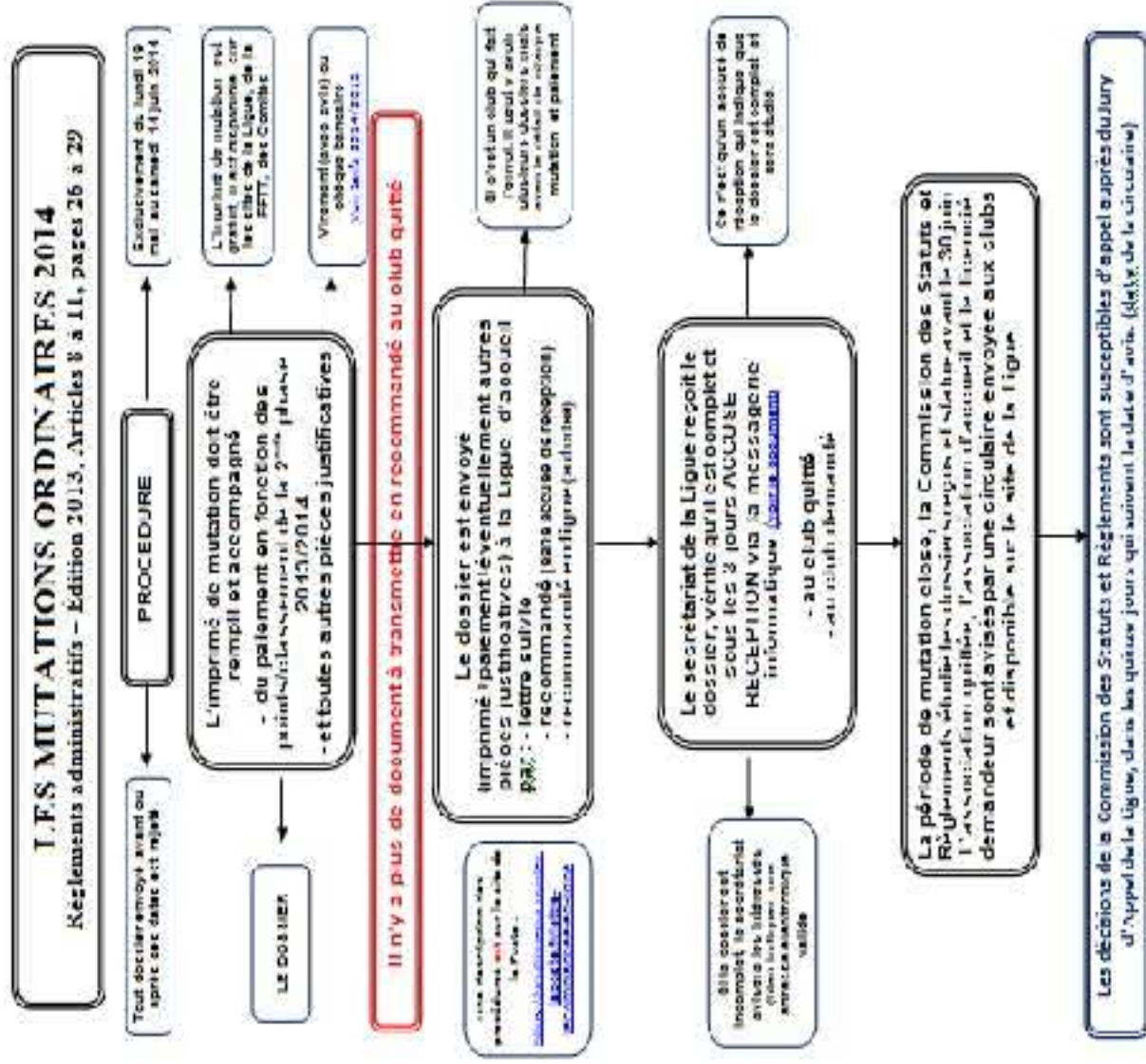
Mutations Exceptionnelles : du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 mars 2015 inclus.

Mutations exceptionnelles Pro A- Pro B : du 15 août 2014 au samedi qui suit la 3ème rencontre de championnat.

Le principal changement par rapport aux saisons précédente et l'abandon du volet n°2 qui devait être envoyé au club quitté en recommandé.

Il n'y a plus obligation d'informer le club quitté, c'est la Ligue qui s'en charge par un accusé de réception.

Voici un résumé de la procédure à appliquer :



Vous retrouverez le dossier des mutations sur le site de la Ligue espace « Branche Réglementation » rubriques « Statuts et Réglementation » et « 2013-2014-Mutations 2014 »

## 10 - NOS RENDEZ-VOUS EN JUIN 2014

- 1<sup>er</sup> juin 2014
- 14 juin 2014
- 20 juin 2014
- 129 juin 2014

3<sup>ème</sup> étape du Grand Prix des Jeunes du Crédit Agricole à COQUELLES

Fin de la période de mutations ordinaires

Retour dossier d'affiliation à la Ligue du Nord-Pas-de-Calais de Tennis de Table

Retour des inscriptions d'équipes Régionales et Départementales